



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE D'AUTEUR·TRICES DU 7 AVRIL AU 7 JUIN 2025

Maison Fumetti, en partenariat avec la DRAC Pays de la Loire, ainsi que possiblement le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes, organise une résidence d'artiste pour un auteur ou une autrice de bande dessinée, **du 7 avril au 7 juin 2025**. Il est à noter que cette initiative ne bénéficie pas du soutien de la Région Pays de la Loire, celle-ci ayant décidé de quasiment supprimer son financement dédié à la culture.

Contexte

Maison Fumetti est une association installée à Nantes, dans la Manufacture des tabacs. Ses missions principales sont **la promotion de la bande dessinée et des arts graphiques au grand public et le soutien ainsi que l'accompagnement des auteur·trices de la bande dessinée et plus précisément des auteur·trices**. C'est dans cet esprit que cette résidence s'inscrit depuis 2016.

Cette résidence a vocation de donner les moyens à l'artiste de travailler sur un projet personnel, mais aussi de faire découvrir le territoire nantais et sa scène graphique. Ce qui se traduit par un travail in situ et par la rencontre du public nantais et régional.

Le lieu de travail de la résidence est dans l'atelier « Manu Manu », situé dans les locaux de Maison Fumetti. Celui-ci est occupé à l'année par des auteurs et autrices nantais·es, professionnel·les ou en voie de professionnalisation. L'auteur·trice en résidence sera invité·e à intégrer cette équipe et à participer aux actions de l'association.

Objectifs

Cette résidence doit permettre à l'auteur·trice d'écrire et de travailler sur un projet personnel de bande dessinée, destiné à être publié et diffusé. En outre, l'auteur·trice résident·e s'engage à :

- l'animation d'actions culturelles en lien direct avec le public et autour de la bande dessinée et des arts graphiques : ateliers de pratique, initiations, groupes de lecture, découverte de la bande dessinée et de ses métiers, etc. À ce titre, une bonne maîtrise de la langue française est exigée, l'échange avec les participant·es étant primordial et Maison Fumetti n'est pas en capacité de faire venir un traducteur·trice à chaque atelier. Ces actions seront menées à Maison Fumetti et hors les murs, et s'adresseront en partie à des publics dits éloignés des pratiques culturelles. Dans la mesure du possible, le programme d'action culturelle sera établi en amont de la résidence avec les envies du candidat·es.
- la participation à une rencontre publique.
- la participation à un « Apéro Manu Manu ».
- la réalisation d'un visuel qui sera utilisé lors du prochain appel à candidatures.
- **être présent·e lors du festival Fumetti du 22 au 25 mai 2024.**

Le ou la résident·e devra également fournir un témoignage de sa résidence, composé d'un court texte, et d'un échange oral avec les membres du jury, en début et en fin de résidence, ceci pour l'accompagner dans sa démarche de création.

L'organisation du projet permettra à l'auteur·trice résident·e de consacrer :

- **70 % minimum du temps à la création** : ce temps inclura principalement l'écriture du projet personnel, mais aussi la participation à une éventuelle création collective durant le festival Fumetti
- **30 % maximum à l'action culturelle** : rencontres et interventions liées au projet de la résidence

(temps de trajet, de préparation et de participation effective compris). Sur trois mois de résidence, l'action culturelle représente ainsi environ trois semaines.

Calendrier et conditions d'accueil

- La durée de la résidence est de 2 mois complets et continus, compris entre **le 7 avril et le 7 juin 2025 inclus**.

L'auteur·trice bénéficiera de :

- une bourse mensuelle de création de **2 100 € brut**.
- un aller-retour entre son domicile et le lieu de résidence, ainsi qu'un abonnement illimité au réseau de transports publics nantais, et la mise à disposition d'un vélo.
- un logement confortable, qui sera peut être partagé avec un ou deux autres artistes sur une durée limitée.
- une place à l'atelier Manu Manu, au sein de Maison Fumetti.

Restent à sa charge :

- ses communications
- ses déplacements personnels
- sa restauration

Éligibilité

L'auteur·trice candidat·e devra justifier d'au moins un ouvrage non collectif de bande dessinée publié en langue française à compte d'éditeur à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteur·rices différents·es. Les E-books ne sont pas pris en compte.

L'auteur·trice candidat·e devra justifier d'une résidence principale éloignée d'au moins 50 km de Nantes, avec une priorité susceptible d'être donnée aux auteurs·trices dont la résidence d'origine se situe hors région Pays de la Loire.

Il·ou elle devra remplir le document type fourni par Maison Fumetti, comprenant :

- une lettre de motivation indiquant le ou les projets d'écriture et/ou d'illustration à l'origine de la demande de résidence ;
- le projet d'action culturelle, en précisant à quel(s) public(s) le projet s'adresse, et avec quel(s) public(s) l'auteur·trice a déjà travaillé ;
- une biographie et une bibliographie.

Ce document type pourra être complété par toute annexe jugée utile par le ou la candidat·e : visuels, books, liens...

Les candidatures seront étudiées par Maison Fumetti, avec l'appui de la DRAC des Pays de la Loire et de la Bibliothèque municipale de Nantes, sur les critères suivants :

- qualité et originalité du projet,
- nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur·trice,
- qualité du projet culturel.

Maison Fumetti se réserve le droit de ne pas étudier toute candidature incomplète ou reçue après la date limite.

Date limite de dépôt des dossiers : 26 janvier inclus.

Merci d'envoyer votre candidature par mail
(en écrivant « Candidature Résidence 2025 » dans l'objet)
à cette même adresse, ou à :
Maison Fumetti
6 cour Jules Durand 44000 Nantes
(Les dossiers ne seront pas renvoyés)